

APPEL D'OFFRES

SUJET

Engagement des Prestataires de Renforcement des Capacités pour Soutenir les Fintechs Participantes FinRISE, les Institutions de Microfinance et les SACCOs (FMSs) dans l'Évaluation du Crédit, les Méthodes Alternatives de Notation de Crédit et le Recouvrement des Prêts

REF : FinRISE/CDP-FMS/RFP/2026-01

Date de lancement : 3 août 2026

Date de clôture : 11 août 2026

17 h (l'heure d'Afrique de l'Est).

TERMES DE RÉFÉRENCE

Engagement des Prestataires de Renforcement des Capacités pour Renforcer la Capacité d'Évaluation du Crédit, des Méthodes Alternatives de Notation du Crédit et du Recouvrement des Prêts pour les Fintechs participantes FinRISE, les Institutions de Microfinance et les SACCOs (FMS)

Programme : FinRISE (African Guarantee Fund / Fonds FinRISE, financé par la Mastercard Foundation)

Référence n° : FinRISE/CDP-FMS/RFP/2026-01

Date : 3 août 2026

Pays d'affectation : Côte d'Ivoire

1. Contexte et arrière-plan

Le **programme Financial Resilience through Institutional Strengthening and Expansion (FinRISE)** est une initiative phare de l'**African Guarantee Fund (AGF)**, soutenue par la **Mastercard Foundation**, visant à élargir l'accès à des financements abordables et adaptées pour les micros et petites entreprises (MSE) dirigées par des femmes et des jeunes opérant dans le secteur agroalimentaire au **Kenya, en Zambie et en Côte d'Ivoire**. Mis en œuvre sous la forme d'un projet pilote de trois ans, le programme répond à des contraintes structurelles de longue date qui limitent la capacité des entrepreneurs mal desservis à accéder à des financements productifs, en particulier ceux opérant dans les communautés rurales et au sein des chaînes de valeur agricoles.

Les femmes et les jeunes entrepreneurs continuent de rencontrer des obstacles disproportionnés à l'accès au financement en raison de garanties limitées, de dossiers financiers insuffisants, d'une perception élevée du risque de prêt et de produits financiers mal adaptés aux réalités de l'agrobusiness. Ces contraintes réduisent les investissements dans les entreprises productives, freinent la croissance des entreprises et, en fin de compte, affectent la création d'emplois, la sécurité alimentaire et le développement économique à plus grande échelle. FinRISE a été conçu pour remédier à ces défaillances systémiques du marché en renforçant à la fois l'offre et la demande de financement agricole inclusif.

Le programme adopte une approche par systèmes de marché qui combine des instruments financiers innovants et le renforcement des capacités institutionnelles afin de créer des trajectoires durables favorisant une augmentation des prêts aux Micros et petites entreprises mal desservis. Du côté de l'offre, FinRISE s'associe aux FMS, à savoir les **fintechs, les institutions de microfinance (IMF) et les coopératives d'épargne et de crédit (SACCO)**, afin de renforcer leur capacité et leur volonté de financer les entreprises agroalimentaires détenues par des femmes et des jeunes. Grâce à l'octroi de **garanties de partage des risques et de liquidités** concessionnelles, le programme réduit les risques perçus et réels associés à l'octroi de prêts aux segments de marché mal desservis, tout en permettant aux institutions financières participantes d'accroître le volume, l'accessibilité financière et l'accès au crédit productif.

Le programme cible les entrepreneures et les jeunes âgés **de 18 à 35 ans**, en reconnaissant que ces groupes continuent de subir la plus forte exclusion des systèmes financiers formels, malgré leur part importante dans la main-d'œuvre et le tissu entrepreneurial du secteur agricole. En s'attaquant aux contraintes financières auxquelles ces entrepreneurs sont confrontés, FinRISE cherche à libérer des investissements dans des entreprises productives, à renforcer les chaînes de valeur et à stimuler une croissance économique inclusive.

Reconnaissant que l'accès au financement seul est insuffisant pour obtenir des résultats durables, FinRISE accorde une importance égale au renforcement des capacités institutionnelles des FMS participants afin d'accroître de manière durable le refinancement des Micros et petites entreprises agroalimentaires détenues par des femmes et des jeunes. Le programme fournit une assistance technique ciblée axée sur les capacités institutionnelles qui influencent directement la performance des prêts et la croissance du portefeuille. Ces interventions comprennent le développement de produits sensibles au genre, la gestion et l'évaluation du risque de crédit, la gestion de la qualité du portefeuille, la prestation de services financiers numériques, la gestion des données et le reporting désagrégé, ainsi que les systèmes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage. De plus, FinRISE intègre des volets transversaux, tels que la gestion des risques environnementaux et sociaux, la protection (safeguarding) et l'égalité des genres, le handicap et l'inclusion sociale (GEDSI) afin de garantir que les FMS adoptent des pratiques de prêt inclusives, responsables et durables tout en renforçant leur capacité à servir efficacement les Micros et petites entreprises agroalimentaires détenues par des femmes et des jeunes.

Du côté de la demande, FinRISE soutient les Micros et petites entreprises par le biais d'un développement des capacités réactif au marché, visant à améliorer la préparation des entreprises à l'accès au financement. Cela inclut le renforcement des compétences en éducation financière, en planification d'entreprise, en tenue des registres, en préparation des demandes de prêt, en amélioration de la productivité, en pratiques commerciales climato-intelligentes, en mise en relation avec les marchés et en adoption des outils numériques. Ces interventions renforcent la capacité des entreprises à absorber et à utiliser efficacement les financements, ce qui se traduit par une meilleure performance commerciale, une amélioration du remboursement des prêts, une productivité accrue, une résilience renforcée des entreprises et la création d'emplois.

Le programme est mis en œuvre au moyen d'un cadre de résultats intégré qui combine inclusion financière, renforcement institutionnel et développement des entreprises afin d'atteindre des résultats de développement durables. En s'attaquant à la fois aux contraintes du marché financier et aux lacunes de capacité des entreprises, FinRISE cherche à créer un écosystème commercialement viable dans lequel les institutions financières sont mieux équipées pour servir les segments de marché mal desservis, tandis que les Micros et petites entreprises agroalimentaires dirigées par des femmes et des jeunes accèdent aux financements, aux connaissances et à l'accompagnement nécessaires pour croître de manière durable.

En fin de compte, FinRISE vise à démontrer un modèle évolutif de financement agricole inclusif qui renforce les systèmes financiers, promeut l'égalité des genres et l'autonomisation économique des jeunes, améliore les moyens de subsistance ruraux et contribue à la résilience des chaînes de valeur agricoles à travers l'Afrique.

2. But et Objectifs de la mission

But de la mission — Évaluation de crédit inclusive, méthodes alternatives d'évaluation du crédit et recouvrement de prêts pour les Micros et petites entreprises agroalimentaires détenues par des femmes et des jeunes. Le présent mandat vise à concevoir et mettre en œuvre un cadre intégré, adapté au marché, pour l'évaluation de crédit inclusive, l'évaluation alternative du crédit et le recouvrement des prêts, spécifiquement destinés aux micros et petites entreprises agroalimentaires détenues par des femmes et des jeunes.

L'objectif de la mission est de mobiliser des prestataires qualifiés de renforcement des **capacités (Capacity Development Providers, CDP)** afin de renforcer la capacité des acteurs des marchés financiers (**Financial Market Stakeholders, FMS**) participants à améliorer leurs systèmes d'évaluation du crédit, d'évaluation alternative du crédit et de recouvrement des prêts pour les micros et petites entreprises agroalimentaires détenues et dirigées par des femmes et des jeunes au Kenya, en Côte d'Ivoire et en Zambie. La mission soutiendra les acteurs des marchés financiers (FMS) pour qu'ils adoptent des méthodologies d'évaluation du crédit inclusives, fondées sur le risque et réactives au marché, permettant d'évaluer avec précision la solvabilité des entreprises agroalimentaires mal desservies tout en tenant compte des caractéristiques spécifiques des chaînes de valeur agricoles, des flux de trésorerie saisonniers et des modèles d'affaires non traditionnels.

La mission renforcera la capacité institutionnelle des acteurs des marchés financiers (FMS) à améliorer les processus d'évaluation du crédit, les méthodologies de prêt fondées sur les flux de trésorerie, les approches alternatives d'appréciation de la solvabilité et les pratiques responsables de recouvrement des prêts, afin d'accroître l'accès au financement tout en préservant la qualité du portefeuille, en réduisant le risque de défaut et en favorisant la pérennité institutionnelle.

En tant que priorité transversale, la mission intégrera les principes contextualisés de protection (safeguarding) et d'Égalité des genres, handicap et inclusion sociale (GEDSI) de FinRISE tout au long du cycle d'évaluation du crédit et de recouvrement des prêts afin de garantir que les décisions de prêt, les interactions avec la clientèle et les pratiques de recouvrement soient inclusives, équitables, responsables et conformes à l'engagement du programme « Ne pas nuire ».

Objectifs spécifiques

- Renforcer la capacité des acteurs des marchés financiers (FMS) à concevoir et mettre en œuvre des méthodologies d'évaluation du crédit inclusives, fondées sur le risque, et adaptées aux micros et petites entreprises agroalimentaires détenues et dirigées par des femmes et des jeunes.
- Renforcer la capacité des acteurs des marchés financiers (FMS) à appliquer des approches de prêt fondées sur les flux de trésorerie qui reflètent les cycles de production agricole, la performance des entreprises et la dynamique des chaînes de valeur.
- Renforcer la capacité des acteurs des marchés financiers (FMS) à adopter des approches alternatives d'évaluation de la solvabilité lorsque les garanties conventionnelles et les historiques de crédit formels sont limités.

- Renforcer les systèmes institutionnels de recouvrement des prêts par l'adoption d'un suivi proactif des portefeuilles, d'une gestion précoce des arriérés, de stratégies d'engagement client et de pratiques de recouvrement responsables qui préservent les relations clients à long terme.
- Renforcer l'intégration des principes contextualisés de protection FinRISE tout au long du cycle d'évaluation du crédit et de recouvrement des prêts afin de promouvoir un prêt responsable, des interactions éthiques avec la clientèle, la protection des clients, la confidentialité et l'application du principe « Ne pas nuire ».
- Renforcer l'intégration des principes d'Égalité des Genres, Handicap et Inclusion sociale (GEDSI) au sein des processus d'évaluation du crédit et de recouvrement des prêts afin de réduire les biais, améliorer l'accès équitable au financement et garantir des pratiques de prêt justes, transparentes et inclusives.
- Soutenir les acteurs des marchés financiers (FMS) pour opérationnaliser des systèmes améliorés d'évaluation du crédit et de recouvrement des prêts au moyen d'outils pratiques, de lignes directrices opérationnelles, de renforcement des capacités du personnel, de coaching et d'un appui à la mise en œuvre.

3. Portée des travaux

Le prestataire de renforcement des capacités (CDP) fournira une assistance technique ciblée aux acteurs des marchés financiers (FMS) participants afin de renforcer les systèmes institutionnels d'évaluation du crédit qui soutiennent un financement durable des micros et petites entreprises agroalimentaires détenues et dirigées par des femmes et des jeunes. La mission se concentrera sur le renforcement de la capacité institutionnelle à évaluer le risque de crédit en utilisant des méthodologies inclusives, fondées sur des preuves et adaptées aux chaînes de valeur, tout en maintenant une qualité de portefeuille saine.

3.1 Évaluation du crédit inclusif pour les micros et petites entreprises agroalimentaires détenues et dirigées par des femmes et des jeunes

Le prestataire de renforcement des capacités (CDP) appuiera les acteurs des marchés financiers (FMS) pour renforcer leurs systèmes d'évaluation du crédit de bout en bout en introduisant des approches inclusives, centrées sur le client et adaptées aux chaînes de valeur, afin d'améliorer les décisions de prêt tout en maintenant une gestion prudente des risques.

Tâches clés

Évaluation institutionnelle

- Évaluer les politiques et procédures d'évaluation du crédit existantes, les structures de gouvernance, les flux opérationnels et la préparation institutionnelle.
- Revoir les outils d'évaluation du crédit existants, les processus d'approbation et les cadres de décision de prêt pour le financement agroalimentaire.
- Identifier les lacunes institutionnelles et les opportunités pour renforcer l'évaluation du crédit inclusive.

Renforcement des méthodologies d'évaluation du crédit

- Élaborer ou renforcer des méthodologies d'évaluation du crédit qui reflètent la réalité des micros et petites entreprises agroalimentaires détenues et dirigées par des femmes et des jeunes, en tenant compte des cycles de production agricole, des flux de trésorerie saisonniers, de la performance de l'entreprise et des relations au sein de la chaîne de valeur.
- Renforcer les méthodologies de prêt fondées sur les flux de trésorerie comme alternatives au prêt traditionnel basé sur des garanties.
- Développer des outils d'évaluation pratiques qui soutiennent des décisions de prêt cohérentes, objectives, transparentes et commercialement viables.

Évaluation alternative du crédit

- Développer des approches pratiques pour évaluer la solvabilité en utilisant des sources d'information alternatives, y compris :
 - Performance de l'entreprise
 - Analyse des flux de trésorerie
 - Registres de production agricole

- Historique des transactions numériques
- Relations entre fournisseurs et acheteurs
- Participation à la chaîne de valeur
- Comportement d'épargne
- Historique des prêts de groupe
- Comportement de remboursement

Renforcement des systèmes de recouvrement des prêts

- Revue des politiques et procédures de suivi des prêts, gestion des arriérés et recouvrement
- Système d'alerte précoce pour portefeuille et comptes en souffrance
- Renforcer les stratégies de recouvrement des prêts qui favorisent l'engagement proactif des clients, le suivi rapide, la restructuration des prêts lorsque cela est approprié, et des pratiques de recouvrement responsables tout en préservant les relations clients à long terme.
- Développer ou mettre à jour les procédures de recouvrement des prêts, les outils de suivi du recouvrement et les tableaux de bord de performance du portefeuille.
- Renforcer les capacités des équipes crédit pour mettre en œuvre des stratégies de recouvrement efficaces tout en respectant les principes de sauvegarde contextualisés FinRISE et de protection des clients.

Intégration de la sauvegarde contextualisée FinRISE

- Intégrer les principes de sauvegarde contextualisés de FinRISE à toutes les étapes du processus d'évaluation du crédit, afin de promouvoir des pratiques de prêt responsables, une relation client éthique, la confidentialité, le consentement éclairé, la protection des clients et la gestion des plaintes.
- Veiller à ce que les processus d'évaluation minimisent les risques de discrimination, d'exploitation, de harcèlement, d'exclusion et de préjudices involontaires.

Intégration de l'Égalité des Genres, Handicap et Inclusion sociale (GEDSI)

- Intégrer les principes GEDSI dans les méthodologies d'évaluation du crédit afin de favoriser des décisions de prêt équitables, objectives et transparentes.
- Examiner les critères d'évaluation afin d'éliminer les obstacles qui affectent de manière disproportionnée les femmes, les jeunes, les personnes en situation de handicap et les autres groupes mal desservis.
- Renforcer la sensibilisation institutionnelle aux biais inconscients et aux pratiques de prêt inclusives.

Opérationnalisation et renforcement des capacités

- Développer ou mettre à jour les manuels d'évaluation du crédit, les modèles d'évaluation, les procédures opérationnelles standard et les outils d'aide à la décision.
- Former le Conseil d'administration, la direction, les membres du comité de crédit, les chargés de crédit, les gestionnaires de relations et le personnel concerné à l'application du cadre d'évaluation renforcé.
- Fournir du coaching et un accompagnement à la mise en œuvre lors du déploiement du cadre d'évaluation du crédit renforcé.

Résultats attendus

- Cadre d'évaluation du crédit inclusif renforcé.
- Méthodologie d'évaluation du crédit fondée sur les flux de trésorerie.
- Boîte à outils d'évaluation de crédit alternative pour les MPE agroalimentaires.
- Manuels d'évaluation du crédit, modèles et procédures opérationnelles mis à jour.
- Intégration des principes de sauvegarde contextualisés FinRISE et des principes GEDSI dans les systèmes d'évaluation du crédit.
- Le Conseil d'administration, la direction, les membres du comité de crédit et le personnel opérationnel formés aux méthodologies d'évaluation du crédit inclusives.
- Capacité institutionnelle renforcée pour accroître de manière durable les prêts aux MPE agroalimentaires détenues par des femmes et des jeunes tout en maintenant la qualité du portefeuille.

4. Livrables, résultats et calendrier de reporting

En plus des livrables spécifiques à chaque activité décrits à la section 3, le CDP devra soumettre les livrables suivants pour chaque FMS participant.

Livrable	Description	Date d'échéance indicative
Rapport de démarrage	Plan de travail détaillé, méthodologie de mise en œuvre, plan d'engagement des parties prenantes, calendrier de mise en œuvre, évaluation de référence des systèmes d'évaluation du crédit des FMS, ainsi que l'approche proposée pour l'intégration des principes de sauvegarde contextualisés de FinRISE et de la GEDSI.	Dans un délai de deux (2) semaines à compter de la signature du contrat
Rapport d'évaluation du crédit	Évaluation des systèmes d'évaluation du crédit existants, des lacunes institutionnelles, des considérations de financement de la chaîne de valeur, et recommandations pour renforcer les méthodologies d'évaluation.	Dans un (1) mois à compter du début
Rapport sur le cadre renforcé d'évaluation du crédit	Cadre d'évaluation du crédit mis à jour, méthodologies de prêt basées sur les flux de trésorerie, outils alternatifs d'évaluation du crédit, méthodologies de recouvrement des prêts, manuels d'évaluation révisés, modèles/gabarits, procédures opérationnelles, lignes directrices de mise en œuvre, et preuves du renforcement des capacités du personnel.	Dans les deux (2) mois suivant le début
Rapport final de mission	Rapport consolidé détaillant les activités réalisées, les livrables atteints, les améliorations institutionnelles, les leçons apprises, les résultats de la mise en œuvre, les recommandations pour l'amélioration continue et les mesures de pérennité.	Dans les quinze (15) jours suivant l'achèvement de la mission

Suivi et rapportage en cours

Tout au long de la mission, le CDP devra surveiller et rendre compte de :

- Progrès dans le renforcement des systèmes d'évaluation du crédit.
- Adoption de méthodologies d'évaluation du crédit renforcées.
- Intégration des principes de sauvegarde contextualisés FinRISE et des principes GEDSI (égalité de genre, handicap et inclusion sociale).
- Activités de renforcement des capacités réalisées.
- Améliorations institutionnelles des pratiques d'évaluation du crédit.
- Performance des prêts aux MSE agroalimentaires appartenant à des femmes et à des jeunes.
- Indicateurs de qualité du portefeuille.
- Leçons apprises, défis de mise en œuvre et recommandations.

Tous les rapports doivent inclure des données ventilées par sexe, âge, handicap et chaîne de valeur, le cas échéant.

5. Durée de La Mission et Modalités Institutionnelles

La mission devra être achevée dans un délai de **deux (2) mois** pour chaque FMS participant.

Le CDP rendra compte directement à l'Équipe de Gestion du Programme **FinRISE à l'AGF** et travaillera en étroite collaboration avec le Conseil d'administration du FMS, la Direction, le Comité de Crédit, le Département du Crédit et le personnel de mise en œuvre désigné pendant toute la mission.

Le CDP fournira des rapports d'avancement réguliers mettant en évidence les réalisations par rapport au plan de travail convenu, les jalons clés, les défis de mise en œuvre, les mesures d'atténuation et les recommandations nécessitant l'attention de la direction.

Le CDP participera aux réunions périodiques d'examen technique convoquées par l'AGF afin de valider les livrables clés, d'intégrer les retours et de garantir l'alignement avec l'approche de mise en œuvre FinRISE et les normes de qualité du programme.

6. Exigences de Reporting

Le CDP doit soumettre des rapports d'avancement selon le format prescrit par l'AGF et fournir des preuves démontrant les progrès réalisés par rapport au plan de travail convenu, aux livrables et aux indicateurs clés de performance.

Reporting doit inclure, au minimum :

- Progrès par rapport aux plans de travail et aux livrables convenus.
- État de mise en œuvre du cadre renforcé d'évaluation du crédit.
- Progrès dans l'intégration des principes de sauvegarde contextualisée FinRISE et de GEDSI.
- Nombre de personnel formé et encadré.
- Performance des prêts aux MSE agroalimentaires appartenant à des femmes et à des jeunes.
- Indicateurs de qualité du portefeuille.
- Données ventilées par sexe, âge, handicap et chaîne de valeur.
- Principaux défis liés à la mise en œuvre, mesures d'atténuation, enseignements tirés et recommandations.

Tous les rapports doivent être conformes aux exigences et aux délais de reporting de l'AGF et de la Mastercard Foundation.

7. Qualifications et composition de l'équipe

Exigences institutionnelles

Les entreprises intéressées devront démontrer :

- Une expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'appui aux institutions financières pour renforcer les systèmes d'évaluation du crédit destinés aux MSME et/ou au financement agroalimentaire.
- Expertise avérée en évaluation inclusive du crédit, en octroi de prêts fondé sur les flux de trésorerie et en finance agricole.
- Connaissance avérée des chaînes de valeur agricoles, y compris des systèmes de production, des flux de trésorerie saisonniers, du financement des chaînes de valeur et des besoins de financement des MSE agroalimentaires.
- Expérience avérée dans le renforcement des pratiques de prêt destinées aux entreprises détenues par des femmes et des jeunes.
- Expérience avérée dans l'intégration de la sauvegarde contextualisée FinRISE et des principes GEDSI dans le renforcement des capacités du secteur financier.
- Expérience avérée de collaboration avec des institutions financières en Afrique subsaharienne.
- Expérience avérée dans la fourniture de services de renforcement des capacités institutionnelles, de coaching, de mentorat et d'assistance technique.
- Présence, ou capacité à mobiliser des experts qualifiés, au Kenya, en Zambie et/ou en Côte d'Ivoire.

Experts clés indicatifs

- **Chef d'équipe / spécialiste en finance inclusive et évaluation du crédit**
- **Spécialiste en évaluation du crédit et en finance agricole**
- **Spécialiste du financement des chaînes de valeur agricoles**
- **Spécialiste en sauvegarde contextualisée FinRISE et de l'égalité des genres, handicap et inclusion sociale**

L'équipe proposée devra démontrer collectivement une expertise en évaluation inclusive du crédit, en finance agricole, en octroi de prêts fondé sur les flux de trésorerie, en chaînes de valeur agricoles, en renforcement des capacités institutionnelles, en méthodologies d'apprentissage pour adultes, ainsi qu'en intégration de la sauvegarde contextualisée FinRISE et des principes GEDSI dans les systèmes de prêt. L'expérience dans l'appui aux FMSs pour renforcer l'évaluation inclusive du crédit destinée aux MSE agroalimentaires détenues par des femmes et des jeunes sera considérée comme un avantage distinct. Fournissez vos commentaires sur BizChat

8. Critères de sélection

Les propositions techniques seront évaluées selon les critères suivants :

Critère d'évaluation	Pondération
Expérience institutionnelle pertinente	30 %
Qualité de la méthodologie et de l'approche de mise en œuvre	30 %
Qualifications et expérience des experts proposés	25 %
Proposition financière et rapport qualité-prix	15 %

Seules les propositions atteignant le seuil technique minimum établi par l'AGF passeront à l'évaluation financière.

9. Exigences en matière de sauvegarde et de GEDSI

Le CDP devra intégrer le cadre de sauvegarde FinRISE et le cadre GEDSI tout au long de la mission.

Cela comprend la garantie que :

- La conception des produits est inclusive et répond aux besoins des femmes et des jeunes.
- Les méthodologies d'évaluation du crédit réduisent les biais et favorisent un accès équitable au financement. Fournissez vos commentaires sur BizChat.
- Le personnel est formé sur l'octroi responsable de prêts, la sauvegarde, la protection des clients et le principe « **Ne pas nuire** ».
- Tous les processus d'interaction avec les clients respectent la confidentialité, l'accessibilité, la dignité et l'inclusion.
- Les supports de formation, les manuels opérationnels et les outils de mise en œuvre intègrent pleinement les exigences de sauvegarde FinRISE et de GEDSI.

La sauvegarde et le GEDSI devront être considérés comme des principes transversaux intégrés tout au long de la mission, et non comme des axes de travail distincts.

10. Budget indicatif

La mission sera financée au titre du budget de renforcement des capacités de FinRISE.

Les valeurs des contrats seront déterminées dans le cadre du processus de passation des marchés de l'AGF et devront refléter l'étendue des travaux, le nombre de FMSs participants et les livrables convenus.

11. Exigences relatives à la soumission des propositions

Les entreprises intéressées devront soumettre les éléments suivants dans le cadre de leur proposition :

Proposition technique

La proposition technique devrait comprendre, au minimum, les éléments suivants :

- Un bref profil du cabinet de conseil.
- Expérience avérée dans la réalisation de missions similaires.
- Une compréhension des termes de référence (ToR) et de l'approche proposée pour la réalisation de la mission.

Documents de conformité réglementaire

Les documents suivants doivent être soumis en annexes à la proposition :

- Certificat PIN de l'administration fiscale.
- Certificat de conformité fiscale valide.
- Certificat d'enregistrement/de constitution de l'entreprise.
- Inscription auprès des organismes professionnels compétents, le cas échéant.
- Tout autre document réglementaire pertinent pour la mission.

Proposition financière

- Une estimation détaillée des coûts des services à fournir.
- Tous les prix doivent être indiqués toutes taxes applicables comprises, ainsi que toute autre obligation réglementaire.

Personnel clé

- Curriculum vitae (CV) des experts clés proposés.

Références

- Au moins trois (3) références de clients pour lesquels des missions similaires ont été réalisées avec succès.

12. Dépôt des propositions

Les propositions **DOIVENT** être soumises électroniquement à procurement@agf.africa au plus tard le **mardi 11 août 2026 à 17 h (l'heure d'Afrique de l'Est)**.

Manifestation d'intérêt

Les cabinets de conseil intéressés sont invités à manifester leur intérêt à participer à cet RFP au plus tard le **mardi 6 août 2026**, tout en poursuivant la préparation de leurs propositions, en envoyant un e-mail à procurement@agf.africa avec l'objet suivant :

Manifestation d'intérêt – [Titre de l'appel d'offres] – [Pays]

L'e-mail doit inclure :

- Nom de la société de conseil :
- Personne de contact :
- Adresse e-mail :
- Numéro de téléphone :
- Pays pour lesquels la proposition sera soumise : Kenya, Zambie et/ou Côte d'Ivoire.

Seuls les soumissionnaires intéressés et enregistrés recevront toute clarification, réponse aux demandes d'information, modification ou addenda émis au cours du processus d'approvisionnement. Le fait de ne pas enregistrer une manifestation d'intérêt peut empêcher le soumissionnaire de recevoir des communications importantes relatives à cet appel d'offres.

Évaluation et attribution

Seule(s) l(es) entreprise(s) retenue(s) sera(ont) contactée(s) directement par e-mail. L'évaluation, la présélection et la sélection des propositions seront effectuées conformément aux Politiques, Règles et Procédures d'approvisionnement d'AGF.

Clause de non-responsabilité

Remarque :

L'AGF se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'accepter ou de rejeter toute proposition, en totalité ou en partie, et d'annuler le processus de sollicitation à tout moment, sans encourir aucune responsabilité envers les entreprises participantes. Ces décisions sont définitives, et AGF n'engagera aucune correspondance concernant le processus d'évaluation ou de sélection, sauf pour informer les soumissionnaires du résultat.